

REMISE A NIVEAU

Vers une certification ou un emploi

Publics - Prérequis

Être allocataire du RSA (**RSA socle, RSA socle activité, RSA socle majoré, RSA socle activité majoré**) soumis à droits et obligations en possession d'un contrat d'engagement réciproque validé par le Président du Conseil Général avant l'entrée en formation ou d'un projet personnalisé d'accès à l'emploi

Aucun prérequis sur le niveau à l'entrée, le parcours est individualisé en fonction du positionnement d'entrée en formation.

Objectifs : Être capable de :

Construire ou confirmer son projet professionnel

Accéder à un emploi

S'adapter aux évolutions professionnelles

Renforcer ses savoirs de base

Préparer un concours ou un examen

Préparer une entrée en formation qualifiante ou pré-qualifiante

Coût de la formation :

Le coût de la formation est entièrement pris en charge par le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis.

Méthodes pédagogiques mobilisées

La formation est dispensée en présentiel et s'appuie sur une approche actionnelle, centrée sur les compétences visées.

Les contenus sont contextualisés et les méthodes pédagogiques privilégient des techniques actives, favorisant l'acquisition progressive des savoirs et leur mise en application immédiate.

La formation alterne des temps d'acquisition et des temps de transfert, à travers des exercices pratiques et des mises en situation.

Des supports pédagogiques numériques peuvent être mobilisés en complément, notamment via *Online Formapro* et *Assimo*, afin de soutenir les apprentissages.

Contenus de la formation sous forme de modules

Module 1 : Élaboration de projet professionnel et Techniques de recherche d'emploi (moyenne 60h)

Module 2 : Communication en français (moyenne de 90h)

Module 3 : Mathématiques (moyenne de 30h)

Module 4 : Ateliers de raisonnement logique (moyenne de 30h)

Module 5 : Techniques usuelles de l'information et de la communication numérique (moyenne de 60h)

Module 6 : Aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail d'équipe (moyenne 21h)

Module 7 : Aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel (moyenne 21h)

Module 8 : Capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie (moyenne 21h)

Module 9 : Maîtrise des gestes et postures, et respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires (moyenne 21h)

Module 10 : Anglais professionnel (moyenne 30h)

Module 11 : Centre de ressources (moyenne 60h)

Module 12 : journées découverte secteur (moyenne 6h)

Stage en entreprise de 105 heures

Modalités d'évaluation

Positionnement d'évaluation initiale permettant de déterminer les besoins et de contractualiser le parcours

Bilan final permettant de mesurer les acquis de formation (évaluation basée sur le Socle)

Questionnaire de satisfaction

Cette action est financée par

Lieux de réalisation

7 Avenue François Coppée 93250 VILLEMOMBLE

Accessible en transport en commun :

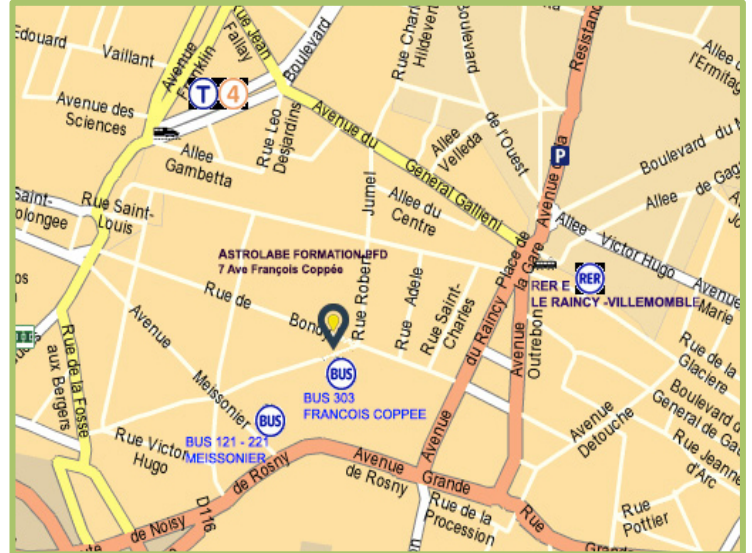
RER E : Le Raincy-Villemomble

Tram T4 : Les coquetiers

BUS : 303-221-121-145 -114

Le Rez de Jardin du centre (plateau de 300m2) est accessible aux personnes à mobilité réduite. L'accès se fait depuis la rue avec un interphone relié à l'accueil. C'est le formateur en charge du groupe qui accompagne la personne.

Pour toute demande concernant l'accueil d'une personne en situation de handicap, veuillez nous contacter à l'adresse mail suivante : refhandi@astrolabeformation-pfd.org



Condition et délai d'accès

1-Réception et traitement de la candidature via F-RSA ou une fiche de liaison

2-Réunion d'information collective, test de positionnement et diagnostic personnalisé

3-Élaboration d'un parcours de formation individuel pour atteindre les objectifs fixés

4-Contractualisation avec l'apprenant (signature du contrat pédagogique)

5-Entrée en formation

L'entrée en formation se déroule sur 4 semaines

Durée de la formation

Le parcours de formation est adapté et individualisé sur des durées allant de 80 heures à 600 heures (maximum 495h en centre et 105h en entreprise) sur un rythme hebdomadaire de 21 heures par semaine

Date de formation

12 places du 1^{er} février 2026 au 31 janvier 2027 en entrées et sorties permanentes.

Éléments d'assiduité

La traçabilité des présences est consignée sur une feuille d'émargement.

Remise en fin de formation du certificat de réalisation

Informations / Renseignements

Pour toute question, vous pouvez contacter l'accueil de notre centre au :

01 48 12 65 00 

Contactez Sonia POP pour les inscriptions

 spop@astrolabeformation-pfd.org

Contactez la Responsable de Projets

Ingrid WILLEMIN

 iwillemin@astrolabeformation-pfd.org



**Flashez moi !!!
pour plus d'information**